

RCS : ROMANS Code greffe : 2602

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 01398 Numéro SIREN : 799 068 663 Nom ou dénomination : SEVIFORME

Ce dépôt a été enregistré le 14/09/2021 sous le numéro de dépôt A2021/007834



Gauthier CARON
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

"SEVIFORME"
Société à Responsabilité Limitée
Capital social : 10 000 Euros
Siège social : 21 A rue du docteur Abel
26 000 VALENCE
799 068 663 - R.C.S. ROMANS

Le Pradet, le 9 septembre 2021

RAPPORT

COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

Gauthier CARON
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

"SEVIFORME"
Société à Responsabilité Limitée
Capital social : 10 000 Euros
Siège social : 21 A rue du docteur Abel
26 000 VALENCE
799 068 663 - R.C.S. ROMANS

Le Pradet, le 9 septembre 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

1. - DESIGNATION

Selon décision de l'associé unique, en date du 24 août 2021, de la société SEVIFORME, société à responsabilité limitée ayant son siège social au 21 A rue du Docteur Abel, 26000 VALENCE, j'ai été sollicité pour accomplir les diligences du Commissaire à la transformation de cette Société en Société par Actions Simplifiée.

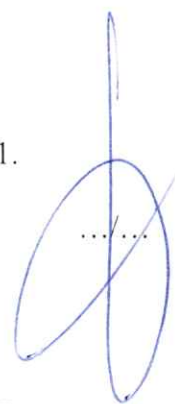
2. - MISSION

Conformément à l'article L.224-3 du Code de Commerce, ma mission consiste à apprécier, sous ma responsabilité, la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister au profit d'associés ou de tiers.

Je suis également chargé d'établir le rapport sur la situation de la Société prévu par l'article L.223-73 du Code de Commerce.

3.- DECLARATION

Je déclare n'être soumis à aucune des incompatibilités prévues par l'article L.822-11.



Gauthier CARON
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

4.- DOCUMENTS COMMUNIQUEES PAR LA SOCIETE

Conformément à ma demande, les documents suivants m'ont été communiqués :

- Comptes arrêtés au 30 septembre 2020,
- Situation intermédiaire arrêtée au 30 juin 2021,
- Assemblée Générale des comptes clos au 30 septembre 2020 ,
- Dossier social,
- Dossier fiscal,
- Projet du texte des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire se prononçant sur la transformation de la société en SAS,
- Projet de statuts de la future SAS,
- Lettre d'affirmation du Gérant concernant les conditions d'exploitation et la continuité de celle-ci.

5.- CARACTERISTIQUES JURIDIQUES DE LA SOCIETE

Le capital social est fixé à la somme de **dix mille euros (10 000 €)**.

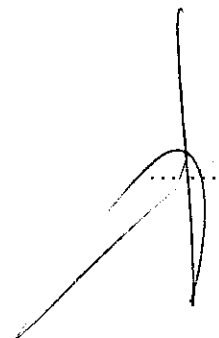
Il est divisé en 1000 parts sociales de même catégorie, d'une valeur nominale de 10 Euros chacune, entièrement libérées, souscrites en totalité par les associés et attribuées à :

- NB INVESTISSEMENT SARL au capital de 5000€ Numérotées de 1 à 1000	1000
--	------

Soit au total cent parts sociales composant le capital social	1000
---	-------------

L'objet de cette société est :

- Salle de sport, centre de remise en forme



Gauthier CARON
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

Cette Société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ROMANS sous le numéro 799 068 663.

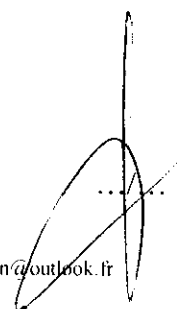
En notre qualité de Commissaire à la transformation, nous devons apprécier la valeur des biens constituant l'actif social.

⇒ *L'actif immobilisé* figurant sur les comptes arrêtés au 30 juin 2021 se détaille comme suit :

DESIGNATION	Valeur Nette Comptable au 30/06 /21
Immobilisations incorporelles	0
Constructions	161260
Install. Techniques Matériel et outillage	50883
Autres immobilisations corporelles	188800
Immobilisations financières	30021
Total général	430964

L'ensemble des immobilisations corporelles n'a fait l'objet d'aucune réévaluation.

Compte tenue des durées et des modes d'amortissement, leur valeur nette comptable n'est pas supérieure à leur valeur vénale.



G.C.

Gauthier CARON
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

⇒ *Les actifs circulants : 128341 euros*

Ceux-ci sont composés, pour l'essentiel, par les disponibilités (26131) et des créances clients et comptes rattachés (51229).

Ces postes ont fait l'objet d'un examen limité et n'appellent pas d'observations particulières.

⇒ *Les dettes : 444187 euros*

Ceux-ci sont composés, pour l'essentiel, par des emprunts à long terme (333411) et des dettes fournisseurs (56346).

Aucun litige, contentieux ou mise en cause de la Société, n'a été signalé par le Gérant et porté à notre connaissance.

Les dettes figurant sur les comptes arrêtés au 30 juin 2021 ont également fait l'objet d'un examen limité et n'appellent pas d'observations particulières.

6. – EVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE

Aucun événement significatif postérieur à l'arrêté des comptes au 30 juin 2021 et jusqu'à l'émission du présent rapport ne nous a été signalé.

7. – AVANTAGES PARTICULIERS

Nous n'avons reçu aucune information sur l'existence d'avantages particuliers qui auraient été stipulés au profit d'associés ou de tiers, au titre de la transformation.

Gauthier CARON
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

CONCLUSION

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France.

Ces normes requièrent la mise en œuvre des diligences destinées à apprécier la valeur des biens constituant l'actif social et à analyser la situation de la Société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

La synthèse de mon analyse de la société est la suivante :

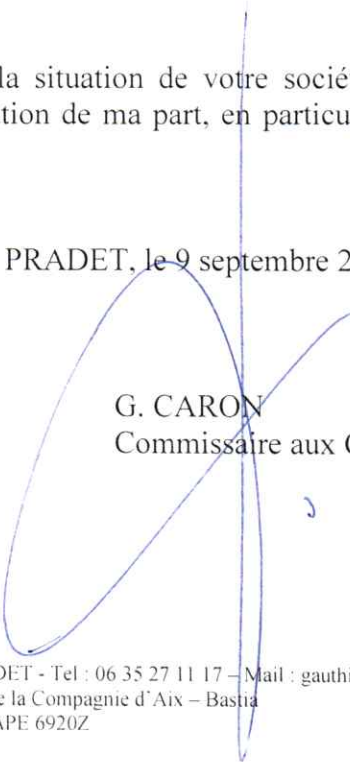
Concernant la valeur des biens composant l'actif social, je n'ai aucune observation à formuler sur l'actif social tel qu'il ressort de l'arrêté des comptes au 30 septembre 2020 et de la situation intermédiaire au 30 juin 2021.

Le montant des capitaux propres s'élève, au 30 septembre 2020, à 215707 euros et au 30 juin 2021 à 146108 euros pour un capital social de 10 000 euros.

Concernant les avantages particuliers au profit des associés dans le cadre de la transformation, aucune information ne m'a été transmise à ce sujet.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle donc pas d'observation de ma part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

En foi de quoi, le présent rapport a été établi à LE PRADET, le 9 septembre 2021



G. CARON
Commissaire aux Comptes